

Localisation

Fontaines-Saint-Martin (69)

Population accueillie

Garçons et filles de 13 à 18 ans

Capacité d'accueil

15 places + 1 place en accueil d'urgence /
16 professionnels

Durée du placement

Variable, en fonction du besoin du jeune



HÉBERGEMENT ÉDUCATIF LE CANTIN



Contact

Le Prado – Foyer du Cantin

185, rue Charles Laroche
69 270 Fontaines-Saint-Martin

Tel : 04 72 42 94 00

Fax : 04 78 22 49 19

Mail : contact-foyerducantin@le-prado.fr

Accès



Ligne 77
Arrêt Le Cantin

Reconnue d'Utilité Publique, le Prado est une organisation **d'intérêt général** qui accompagne les enfants, les jeunes et les adultes fragilisés à se construire un avenir.

Notre action repose sur des principes forts : la défense **des valeurs humaines universelles**, le **refus de toute forme d'exclusion** et l'**accueil inconditionnel** tolérant et respectueux des identités et cultures de chacun. Le Prado propose un accompagnement qui prend en compte la personne dans sa globalité, favorisant son pouvoir d'agir pour un **avenir porteur d'espoir**.

Le Prado en chiffres

160
ans

d'existence en
faveur des plus
démunis

1200
enfants

jeunes et adultes pris
en charge chaque
année

35
structures

sociales, médico-sociales
et d'insertion dédiées à
l'accompagnement

550
salariés

et professionnels
engagés
au quotidien

5
dép.

sur lesquels le Prado
est présent (Ain, Allier,
Isère, Loire & Rhône)



www.le-prado.fr

Le Cantin accueille des jeunes **garçons et filles âgés de 13 à 18 ans**, placés au titre de la protection de l'enfance ou de la protection judiciaire de la jeunesse.

L'établissement dispose de **16 places d'accueil** dont une en urgence (arrivée possible 24h sur 24). L'accueil est assuré **365 jours par an**.



La mission de l'établissement est de garantir un **cadre de vie éducatif bienveillant et sécurisant** pour accompagner les jeunes vers l'autonomie.

La prise en charge des jeunes est assurée par une **équipe pluridisciplinaire**, ainsi que **des personnes ressources extérieures** (associations partenaires, bénévoles...) qui s'impliquent au quotidien auprès des jeunes.

Le travail de l'équipe éducative est centré sur l'insertion socio-professionnelle des jeunes. Celle-ci passe par :

- **Un accompagnement scolaire et éducatif personnalisé** : la priorité de l'établissement est de permettre aux jeunes la poursuite des apprentissages et de leur scolarité.
- **Le bien-être et la santé sont au cœur de l'accompagnement éducatif** : l'accent est mis sur le rapport à l'intimité, l'hygiène de vie, le prendre soin de soi pour les aider à retrouver confiance en eux.
- **L'insertion professionnelle** : l'équipe éducative accompagne les jeunes proches de la majorité dans leurs démarches d'insertion sociale et professionnelle (rencontres à la Mission Locale, recherche de stage ou d'apprentissage, inscription dans les établissements de formations professionnelles, accompagnement à la recherche d'emplois...).
- **L'accès au logement** : le logement constitue un enjeu prioritaire pour les jeunes plus âgés qui doivent devenir autonomes, l'objectif étant d'éviter toute rupture à la fin du placement.

*Être accompagné
pour se construire
un avenir*

La place de la famille est centrale dans l'accompagnement. Elle est associée dans les différentes étapes du parcours.

Il s'agit ici de **(re)mobiliser les familles dans leurs fonctions parentales, leur pouvoir d'agir** et de les soutenir en valorisant leurs compétences et savoir-faire.

Elles participent aussi tout au long du parcours à la construction du **Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA)** de leur enfant.



Ainsi, les contacts avec les familles sont réguliers, elles sont informées des évolutions et associées aux prises de décisions concernant le parcours de leur enfant.

Si le jeune a peu de relais familiaux, un travail est engagé avec sa famille au sens large : oncle, tante ou toute autre personne ayant compté dans son histoire de vie.